



## Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Septième bulletin... Nous tenons le rythme d'un numéro par trimestre. De l'ensemble des rubriques que vous trouverez sur les pages suivantes, j'en citerai trois qui reflètent bien le dynamisme de la municipalité et des habitants :

→ La **réfection de la mairie** se termine tout doucement avec maintenant un toit qui ne fuit plus, une bonne isolation, un vrai chauffage, une nouvelle cour et de nouvelles peintures. La « Maison » des audressellois est maintenant plus belle et plus accueillante.

→ Le premier **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** s'est tenu le 11 juin.

→ Des **fêtes** ont animé notre village depuis deux mois :

- La *fête du crabe*, œuvre d'associations et de plus de 40 bénévoles, a encore été un succès.
- La *fête de l'école* est enfin revenue cette année avec la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves, de la municipalité et de tous nos margat(e)s.
- La *fête du 14 juillet* avec son défilé majorettes et fanfare, sa cérémonie au monument aux morts, son pot à la mairie, ses jeux pour les jeunes et les moins jeunes, son spectacle de chanson et son exposition photos-gravures. Un fait marquant, grâce au Conseil Municipal des Jeunes, la présence d'un nombre croissant d'enfants au défilé et à la cérémonie pour fêter notre république.

Bonne lecture à tous et passez un bel été

Antoine BENOIT Maire d'Audresselles



### Le 1er conseil municipal des jeunes s'est réuni le 11 juin 2022

Cinq jeunes volontaires étaient présents : Alexia Cappelle, Raphael, Maelle et Romane Dargencourt, Gabriel Poultier (Lucas Antonio, Achille Heysen, et Yann Lefilliatre étaient excusés). Cinq élus les accompagnaient : Raouti Chikaoui, Isabelle Coulange, Graziella Lefilliatre, Sandrine Fasquel et Antoine Benoit qui a rappelé le

rôle et le fonctionnement de ce conseil.

Plusieurs votes ont eu lieu dont un pour élire Gabriel Poultier comme adjoint, un pour valider le fonctionnement (3 réunions/an) et la constitution pour 2 ans.

Chaque jeune a présenté ses motivations, ses idées (un nouveau city, un skatepark, des jeux, un terrain de musculation urbain, des sorties...).

Les élus ont proposé aux jeunes d'assister à un prochain conseil municipal et ont reçu une invitation pour participer aux cérémonies du 14 juillet. Rendez-vous est pris en septembre pour le prochain conseil municipal des jeunes.



**Bravo à ces jeunes Audressellois!**

## C1 : Administration - Fonctionnement mairie – Communication

Résultat du 2<sup>ème</sup> tour des législatives 2022 dans la 6ème circonscription du Pas-de-Calais

Tête de liste Liste	% voix circonscription	% voix Audresselles
<b>Christine Engrand (Elue)</b>	50,06%	45,52%
<b>Brigitte Bourguignon</b>	49,94%	54,48%

Participation au scrutin	Circonscription	Audresselles
Taux de participation	49,97%	44,24%
Taux d'abstention	50,03%	55,76%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	4,43%	4,93%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	2,41%	0,70%
Nombre de votants	46 866	284



« Nous avons fait la démarche d'inscrire notre village au label **Villes et Villages Fleuris**. Notre candidature a été retenue. Sept membres du jury du département (des paysagistes) ont fait le tour du village à pieds et en en mini-bus fin juin. Ils ont adoré nos fleurs sauvages : chardons bleus, roses trémières, coquelicots dans toutes les rues et ruelles... Une première réponse est attendue pour octobre. Soyons confiants car ils ont vraiment été touchés par notre beau village »

Franck Ternisien 3<sup>ème</sup> adjoint



Nous tenions à informer les Audressellois que courant mai, la voiture de leur maire a volontairement été dégradée. Un produit blanchâtre, huileux, d'une odeur chimique forte qui prend à la gorge a été déversé partout dans l'habitacle : sièges, tableau de bord, porte...

Antoine Benoit a porté plainte à la gendarmerie. Un signalement a été fait à la sous-préfète et au procureur de la République. Une enquête est menée. Cet acte de vandalisme vise un Maire dans l'exercice de ses fonctions. C'est une véritable agression, un acte insupportable peu-courageux et

perfide envers notre Maire légitimement élu par la majorité des habitants du village.

**Le vandalisme est l'arme des faibles des lâches et des ignorants, ceux qui ne savent pas que dans ce monde tout se sait et se paye comptant.**

## Le marché



## Convivialité

Moment de détente le 30 juin pour les employés communaux, les élus et leurs conjoints avant d'attaquer la saison estivale... Poulet frites au menu !



## C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité



### Quelques aménagements divers



Quelques nouveaux lampadaires



Nouvelle porte et nouvelles fenêtres à la salle de la briquetterie qui offre désormais une magnifique vue sur mer !

Range vélos (Face à la place verte)



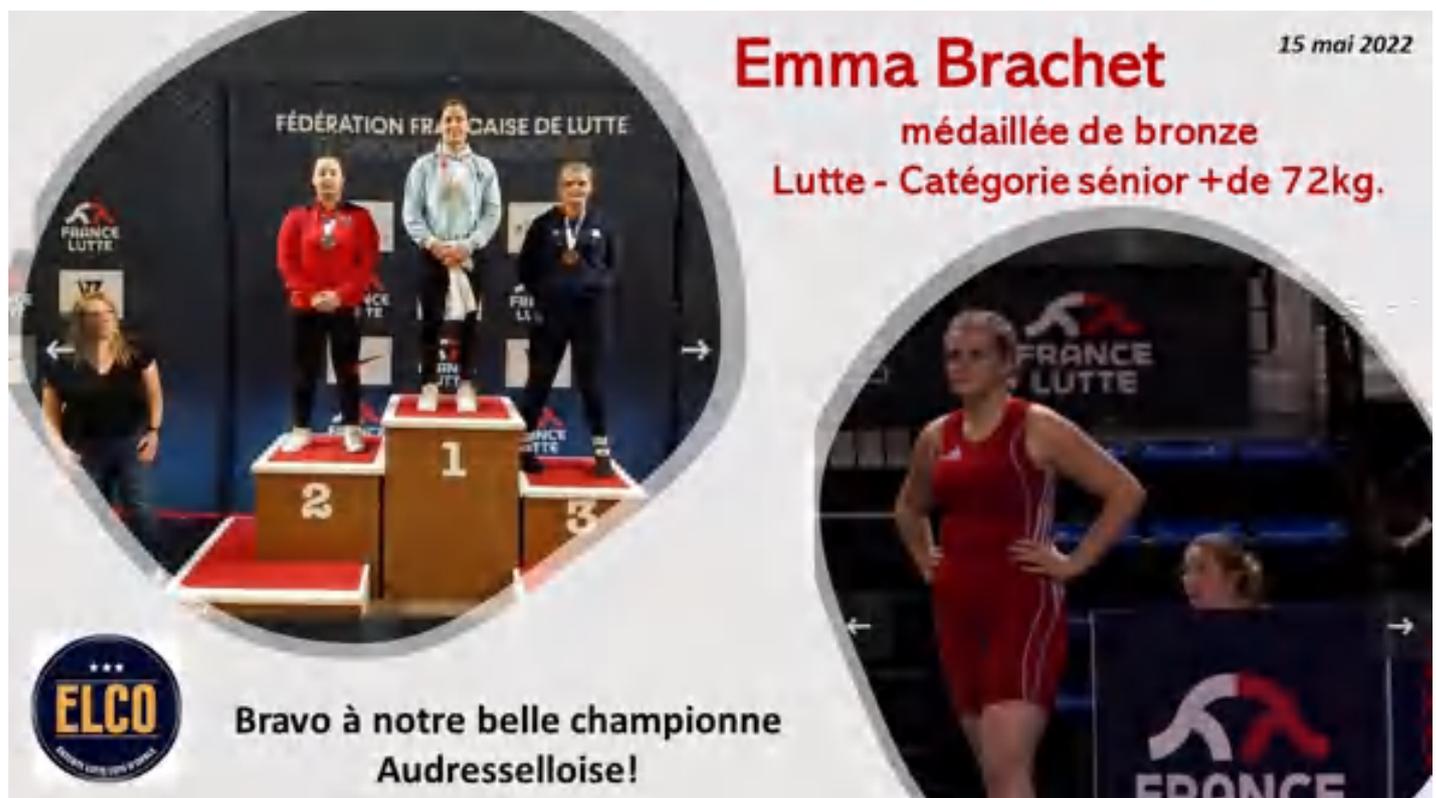


## Espace associations

Associations ! Cet espace vous est réservé... Pour les prochains numéros, n'hésitez pas à nous faire part de vos messages, vos informations.



Après son titre de championne de France catégorie moins de 20 ans, notre audresselloise enchaîne...



## Fête du crabe du 18 et 19 juin 2022



Photos : Darré ville

« Nous avons vécu un samedi mémorable avec beau temps et grand monde. Les stands ont été dévalisés et le bar a été pris d'assaut. Beaucoup d'exposants m'ont fait part de leur plaisir de participer à notre fête et se bousculent déjà pour revenir l'an prochain.

Merci à tous les bénévoles qui ont rendu cette fête possible par leur dévouement.

Merci, à la mairie pour l'appui logistique et la mise à disposition des agents communaux et merci à eux pour leur grande aide.

Au total, nous avons donné 600h de notre temps pour que l'organisation de cette fête soit une grande réussite. Nous pouvons être fiers de nous. Nous pouvons nous réjouir d'avoir un groupe aussi courageux et solidaire.

La fête du crabe 2022 est finie. Vive la fête du crabe 2023, qui aura probablement lieu les 17 et 18 juin 2023  
**Prochain rendez-vous : Les Harengs de Noël le samedi 17 décembre à la Briqueterie »**



Maurice Levisse (coordinateur de la fête du crabe)

## C7 : Ecole, Education, Social, Santé

La commune réfléchit actuellement à proposer des missions d'intérêt général à un ou plusieurs jeunes dans le cadre du Service Civique.

**Connaissez-vous le Service Civique ? Non ? Alors on vous en dit plus...**

**A qui cela s'adresse-t-il ?** A des jeunes motivés, qui ont envie de s'investir dans des domaines aussi variés que l'éducation, la solidarité, la santé, la culture, les loisirs ou le sport, avec des profils totalement différents...

**Objectif ?** Réaliser une mission d'intérêt général au service des autres.

**Niveau scolaire ?** : Aucun diplôme n'est requis, ce n'est pas un emploi, mais un engagement, il faut juste de la volonté et de la motivation. L'objectif étant de donner son temps aux autres.

**Age requis ?** : 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap)

**Durée de la mission ?** : Entre 6 et 12 mois partout en France mais aussi à l'étranger.

**Nombre d'heures à effectuer ?** : Le volume horaire de travail hebdomadaire doit être de 24 heures minimum et peut aller jusqu'à 48 heures, réparties sur six jours (mais cette durée doit rester exceptionnelle). Généralement, un service civique se situe aux alentours de 35 heures hebdomadaires.

**Rémunération** : Pour une mission de service civique le salaire est versé sous forme d'indemnités d'un montant de 473 € par mois. L'organisme doit également verser 107 euros au jeune en Service Civique. Cela équivaut à 580 € pour un volontaire n'ayant pas le droit à la majoration.

Pour les volontaires bénéficiaires du RSA ou titulaires d'une bourse d'études supérieures, la paie de leur service civique s'élève à 580€ par mois plus 107,66 € de majoration par mois, soit un total d'environ 688€ par mois.

Le service civique peut être également effectué par des jeunes inscrits à Pôle Emploi. En cas de mission en service civique la rémunération versée par Pôle Emploi sera suspendue durant toute la durée de la mission et reprendra dès que celle-ci sera terminée.

**Fin de mission ?** : Une fois la mission terminée, il n'est pas possible de s'engager une seconde fois en Service Civique, c'est une seule fois dans sa vie !

**Renseignements et site pour la démarche** : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



### Aides sociales



La municipalité rappelle qu'elle accompagne déjà financièrement les étudiants ayant obtenu un diplôme et ceux qui s'installent. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

De plus, au niveau de la commune, des aides financières exceptionnelles pourront être accordées si besoin, au cas par cas, après étude du dossier par la commission C7 et examen de certains justificatifs (factures, revenus, situation financière...), avec un souci de discrétion de la commission, après vérification que d'autres prestations ne peuvent pas être proposées, autour des problématiques médicales, du handicap, financières. La municipalité peut vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter.

**"Brevet, CAP, BEP, BAC, BTS, DUT etc..."**

**Vous avez décroché un diplôme cette année ? Faites-le nous savoir !**



Comme l'an passé, l'équipe municipale souhaiterait mettre à l'honneur les jeunes du village qui ont obtenu un diplôme.

Une cérémonie avec remise d'une récompense est envisagée.

Pour la préparer et surtout pour n'oublier personne, merci de vous faire connaître à la mairie (précisez vos noms prénoms adresse et diplôme obtenu.)

## La fête de l'école Les Flobarts



**Pensez à inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire !**



Rendez-vous en mairie avec :

- votre livret de famille
- le carnet de santé
- un justificatif de domicile.

## Sécurité

En matière de sécurité, après la mise en place de documents importants tels que le Document Unique de Sécurité, ou encore le Plan Communal de Sauvegarde, la commune continue à mettre en place un certain nombre de dispositifs. Ainsi, vous verrez très prochainement la mise en œuvre d'une nouvelle étape avec **l'installation de deux radars pédagogiques.**

Ceux-ci seront installés aux endroits considérés comme les plus à risques afin de sensibiliser les usagers de la route sur l'importance de respecter les vitesses mais également de modifier les comportements.



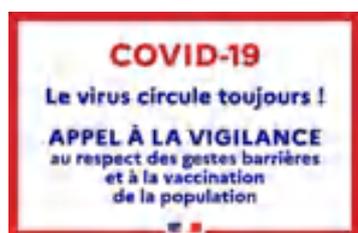
### Audressellois devenez VOISINS VIGILANTS !

Les Voisins Vigilants et Solidaires veilleront ensemble sur leur quartier, mais ils veilleront aussi les uns sur les autres et se retrouveront autour de valeurs : partage, entraide, convivialité...



**Prenez contact en mairie ou auprès d'un élu pour signifier votre volonté de devenir Audressellois voisin vigilant.**

## Santé



### Covid-19 Faites-vous tester à Audresselles

La réalisation de tests PCR et antigénique est possible à Audresselles au cabinet d'infirmières.

**Sandra GALLIER Téléphone : 06 45 90 40 54.**

Place du Détroit, 62164 Audresselles

Lors du conseil municipal du 2 mai dernier, les élus ont validé le projet de partenariat avec l'organisme MUTUALIA. Ils ont ainsi choisi de venir en aide aux administrés en leur proposant une offre de santé à moindre coût.



Ce partenariat est mis en place afin de :

- Pallier aux inégalités sociales des administrés qui par manque de moyens font l'économie d'une mutuelle ;
- Éviter le renoncement aux soins ;
- Permettre une couverture de soins à tarif préférentiel ;
- Proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestation équivalente.

Une convention définira prochainement, les modalités de collaboration en termes de diffusion de l'information, l'évaluation du dispositif, les conditions de mise à disposition d'un bureau pour accueillir le public... à suivre...

## La Chronique souvenir de Mr Leunens :

Le C.E.P. à Audresselles.



Le CEP (Corps Expéditionnaire Portugais) créé en 1916 marque l'entrée en guerre du Portugal durant la Première Guerre Mondiale.

Audresselles et Ambleteuse ont été choisis comme base arrière, ils ont accueilli des camps d'entraînement, des bivouacs et quatre hôpitaux militaires.



*Le Communal occupé par des centaines de tentes.  
A l'extrême droite la silhouette du "Titus". (BDIC)*



*Charge de cavalerie portugaise sur la Grande Plage. (BDIC)*

Ces photographies amènent deux remarques :

- Sous ces tentes dérisoires, la vie du soldat portugais devait être bien rude.
- Cette belle charge de cavalerie ne pesait pas lourd devant les mitrailleuses allemandes.

Les troupes portugaises ont été bien accueillies par la population locale, au point que certains couples se sont formés, les uns rejoignant le Portugal, d'autres s'établissant en Boulonnais.

Il reste des vestiges de cette présence, avec le four à pain et les piliers de béton dans le Communal. Les soldats Portugais ont beaucoup souffert, tant par l'âpreté des combats que par le climat. Les hôpitaux ne désemplissaient pas. La grange à droite du chemin de Selles, près de la ferme servait de morgue.



*le four à pain*



*piliers de béton*

## C8 : Environnement et propreté

Ayez le bon réflexe, portez vos papiers et cartons dans les colonnes bleues !



Depuis début 2022, le village est équipé de colonnes bleues, à destination des papiers et cartons dans le but d'anticiper les évolutions réglementaires à venir.

**Les papiers et les cartons collectés dans ces colonnes sont directement acheminés chez un papetier à proximité du territoire, pour y être recyclés. Un circuit court pour le recyclage !**



*« Les citoyens sont vivement encouragés à déposer leurs papiers et cartons dans ces colonnes plutôt que dans leur poubelle jaune. Cela permettra de limiter les coûts de traitement, de transport, d'éviter un intermédiaire (la déchèterie) et ainsi au final de diminuer les coûts (on estime que cela coûtera environ trois fois moins cher). Cette action s'inscrit dans une démarche de développement durable et permettra aussi de limiter les hausses de dépenses diverses de la communauté qui impactent chacun de nous. »*

Fabien Markiewicz



### Petit rappel à propos du ramassage des déchets verts

La sortie des végétaux sur la voie publique ne doit pas se faire avant la veille du ramassage. Les branchages doivent être composés en fagots, les sacs ne doivent pas dépasser 10 kg. Merci.

## La Poissonnerie Jacques Baillet ferme !

1er juillet 2022, un évènement dans notre petit village. Après de nombreuses d'années d'activités, Francine et Elisabeth ont décidé de changer de cap... un cap plein de bonnes espérances pour une retraite bien méritée.

Avec la fermeture d'une des dernières poissonneries artisanales de notre commune, c'est un peu l'âme de notre village de pêcheurs qui disparaît et un lien exceptionnel entre villageois et visiteurs de notre beau littoral. Nous leur souhaitons bon vent ...



## Etat civil

### Naissances :

- Alban TERTRAIS est né le 15 juillet à Calais, fils de Tertrais Valentin et Destobbeleer Claire

### Ils nous ont quitté :

- Monsieur NOEL Henri le 27 mai à l'âge de 63 ans
- Monsieur COURRET Julien le 8 juillet à l'âge de 42 ans
- Monsieur LEROY Raymond le 4 juillet à l'âge de 73 ans
- Monsieur DECAT Robert le 15 juillet à l'âge de 80 ans



**Henri Noël**, marin pêcheur retraité, ancien conseiller municipal d'Audresselles, ex-président de l'Association des Plaisanciers d'Audresselles, une figure locale nous a quitté le 27 mai dernier à l'âge de 63 ans.



### Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie 62164 AUDRESSELLES  
Tél : 33 (0)3.21.32.96.81 –

email : [audres.com@wanadoo.fr](mailto:audres.com@wanadoo.fr)

site : [www.audresselles-mairie.com](http://www.audresselles-mairie.com)

Une permanence des élus est assurée tous les samedis de 10h à 12h.

Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.



L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Toutes les personnes nouvellement arrivées dans la commune sont invitées à se faire connaître en Mairie.

## Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps

### Structure d'Accueil et d'Accompagnement du Public de La terre des 2 caps

Accédez en un seul lieu aux informations et services dont vous avez besoin !

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Ce service gratuit, au plus proche de vous, vous accompagne dans vos démarches administratives papiers ou dématérialisées de la vie quotidienne !

Contactez l'équipe pour plus de renseignements

☎ 03 91 18 20 00 ✉ [espace.services@terredes2caps.com](mailto:espace.services@terredes2caps.com)



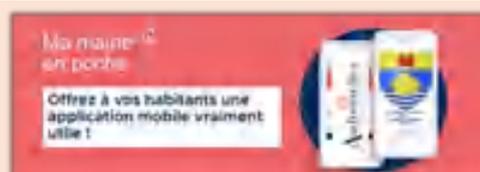
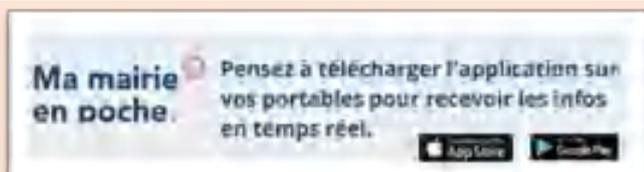
Communauté de Communes  
de la Terre des 2 Caps  
Avenue de Beaupré "Le Cardo"  
62250 Marquise

Accueil physique du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15,  
ou par téléphone au 03.21.87.57.57.

Des permanences seront assurées pour certains services sur rendez-vous uniquement et avec port du masque:

- Aménagement : le jeudi matin
- Eau et Assainissement : le mardi matin
- Développement : le lundi après-midi
- Autorisation du Droit des Sols : mardi après-midi

Recevez l'actualité d'Audresselles en temps réel sur votre téléphone



## Informations pratiques

### Le calendrier de collecte des déchets

COMMUNE D'AUDRESSELLES		
<span style="color: green;">■</span> emballages recyclables <span style="color: red;">■</span> ordures ménagères <span style="color: orange;">▲</span> encombrants		
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 VEN.	1 VEN.	1 JEU.
2 SAM.	2 MAR.	2 VEN.
3 DIM.	3 MER.	3 SAM.
4 LUN.	4 JEU.	4 DIM.
5 MAR.	5 VEN.	5 LUN.
6 MER.	6 SAM.	6 MAR.
7 JEU.	7 DIM.	7 MER.
8 VEN.	8 LUN.	8 JEU.
9 SAM.	9 MAR.	9 VEN.
10 DIM.	10 MER.	10 SAM.
11 LUN.	11 JEU.	11 DIM.
12 MAR.	12 VEN.	12 LUN.
13 MER.	13 SAM.	13 MAR.
14 JEU.	14 DIM.	14 MER.
15 VEN.	15 LUN.	15 JEU.
16 SAM.	16 MAR.	16 VEN.
17 DIM.	17 MER.	17 SAM.
18 LUN.	18 JEU.	18 DIM.
19 MAR.	19 VEN.	19 LUN.
20 MER.	20 SAM.	20 MAR.
21 JEU.	21 DIM.	21 MER.
22 VEN.	22 LUN.	22 JEU.
23 SAM.	23 MAR.	23 VEN.
24 DIM.	24 MER.	24 SAM.
25 LUN.	25 JEU.	25 DIM.
26 MAR.	26 VEN.	26 LUN.
27 MER.	27 SAM.	27 MAR.
28 JEU.	28 DIM.	28 MER.
29 VEN.	29 LUN.	29 JEU.
30 SAM.	30 MAR.	30 VEN.
31 DIM.	31 MER.	

### Inadmissible !

Un frigo et des débris retrouvés au trou de bombes



Prochain ramassage des encombrants à AUDRESSELLES  
**Jeudi 22 septembre 2022**  
 Pour vous inscrire contactez le 03 21 87 57 57

*Pensez à indiquer la nature de vos encombrants*

**DÉCHETS ACCEPTÉS** ✓

- MOBILIER, MATELAS, SOMMIERS
- FENÊTRES, PORTES, CHÂSSIS EXEMPTS, D'ÉCLATS DE VERRE
- CYCLES
- GROSSE FERRAILLE
- GROS ÉLECTROMÉNAGERS

**DÉCHETS INTERDITS** ✗

- ORDURES MÉNAGÈRES
- CRAVAI, BÉTON, PLÂTRE...
- DÉCHETS VERTS
- CARCASSES DE VOITURE
- VITRES, MIROIRS, PARE BRISÉS, OBJETS TRANÇHANTS...
- BOUTEILLES DE GAZ, CUVES À FUEL
- DÉCHETS ISSUS D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE
- PRODUITS CHIMIQUES (PEINTURE, SOLVANTS...)
- TOUT OBJET QUI PEUT ÊTRE DÉMONTÉ ET QUI RENTRE DANS UN COFFRE DE VOITURE (PNEU, MICRO-ONDE...)

**QUELQUES ASTUCES POUR LA BONNE ORGANISATION DE LA COLLECTE ?**

- L'insérer l'ensemble des déchets à collecter sinon les outils restent sur place.
- Seuls les encombrants qui peuvent être soulevés par deux agents, dans le respect de leur santé et des règles de sécurité seront ramassés.
- Je veille à ne pas gêner la circulation et à balayer une fois le ramassage effectué.

**Prochain numéro :  
 Octobre 2022**